

Formulaire de réservation de fête Gymboree

Veuillez remplir ce formulaire et le retourner à geneva@gymboreeclasses.ch. Veuillez lire les conditions générales avant de signer le formulaire de réservation. Dès réception de ce formulaire ainsi que de l'acompte de CHF 100, la date de votre fête sera confirmée et nous vous enverrons les invitations électroniques Gymboree.

Nous souhaitons faire de la fête de votre enfant un moment spécial. N'hésitez pas à demander à l'équipe de Gymboree toute demande particulière ou toute précision concernant les informations ci-dessous.

Parent

NOM ET PRENOM	TELEPHONE
ADRESSE MAIL	MOYEN DE CONTACT PREFERE ☐ Mail ☐ Téléphone

Informations concernant l'enfant et la fête

NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE
DATE ET HEURE DE LA FÊTE <i>(Veuillez noter qu'un supplément de CHF 50 s'applique aux fêtes organisées le dimanche)</i>	LANGUE POUR LA FETE ☐ Anglais ☐ Français
NOMBRE D'ENFANTS <i>Maximum 14</i>	NOMBRE D'ADULTES <i>Maximum 20</i>
TRANCHE D'AGE APPROXIMATIVE	

Demandes particulières et options supplémentaires

--

Pour Gymboree

Item	CHF	Received / due	Method / reference	Staff
Forfait de base	490			
Acompte	100			
Supplément fête du dimanche				
Options supplémentaires				
Solde final				

Conditions générales et règles des fêtes Gymboree

Forfait et paiement	Le tarif commençant est de CHF 490 pour une fête privée de deux heures destinée aux enfants âgés de 1 à 5 ans. La capacité est limitée à 14 enfants. Après confirmation provisoire de la disponibilité, un acompte de CHF 100 est demandé. L'acompte de réservation est définitif et non remboursable. Le solde restant correspond au montant total confirmé, déduction faite de l'acompte. Il doit être payé par virement bancaire au plus tard la veille de la fête, ou en espèces le jour même.
Annulations	Toute annulation doit être envoyée par écrit à geneva@gymboreeclasses.ch . L'acompte de CHF 100 n'est pas remboursable.
Nombre d'invités	Un maximum de 14 enfants et 20 adultes peuvent participer à la fête. Veuillez communiquer à l'avance le nombre définitif d'invités afin que l'équipe puisse confirmer les dispositions nécessaires.
Nourriture et décorations	La famille organisatrice fournit le gâteau, les collations, les boissons pour les enfants, les assiettes, les gobelets, les serviettes et les décorations, sauf si l'option de prise en charge par Gymboree a été choisie. Gymboree offre gratuitement du thé, du café, de l'eau plate et de l'eau gazeuse aux adultes accompagnateurs. Les bougies d'anniversaire sont autorisées. Vous pouvez mettre des décorations. Les invitations électroniques sont fournies après confirmation de la réservation.
Heure d'arrivée et de fin	La famille organisatrice peut arriver jusqu'à 25 minutes avant l'heure de début afin d'installer la salle. Si vous souhaitez arriver avant, vous devez réserver à l'avance et le coût est CHF 20 par tranche de 15 minutes. Si cela est possible et approuvé par l'animateur de la fête Gymboree, du temps supplémentaire peut être ajouté à la fin de la fête au tarif de CHF 60 par tranche de 30 minutes.
Surveillance	Chaque enfant doit être accompagné et surveillé par un adulte responsable pendant toute la durée de la fête. Si un parent quitte les lieux, la famille organisatrice assume la responsabilité de la surveillance de l'enfant jusqu'au retour de cet adulte. Sur l'espace de jeux, les adultes doivent rester à portée de bras de l'enfant qu'ils surveillent. La famille organisatrice doit communiquer ces règles à tous les invités.
Chaussures et chaussettes	Les chaussures doivent être retirées avant d'entrer dans l'espace de jeux. Pour des raisons d'hygiène, les adultes doivent porter des chaussettes ; les enfants jouent pieds nus afin de favoriser leur équilibre et leur adhérence.
Règles dans l'espace de jeu	La nourriture, les boissons et les ballons ne sont pas autorisés dans l'espace de jeux. Les confettis et le maquillage pour enfants sont également interdits.
Reconnaissance des règles de sécurité	En signant, la famille organisatrice confirme que les informations fournies sont exactes, accepte les présentes conditions et s'engage à respecter les consignes de sécurité données par le personnel.

Acceptation

☐ J'accepte / Nous acceptons d'assumer les responsabilités suivantes:

- (1) de veiller à ce que chaque enfant participant à la fête d'anniversaire Gymboree soit accompagné et surveillé par au moins un adulte;
- (2) d'expliquer à chaque adulte présent qu'il est nécessaire de rester avec son enfant en permanence. Si un parent ou accompagnateur quitte les lieux sans son enfant pendant la fête, j'accepte / nous acceptons d'assumer la responsabilité de cet enfant jusqu'au retour de son parent ou accompagnateur.

☐ J'ai lu et j'accepte les Conditions générales et les règles des fêtes Gymboree.

☐ (Facultatif) Je souhaite recevoir occasionnellement par e-mail des newsletters concernant les événements et promotions de Gymboree Genève. Je comprends que je peux me désabonner à tout moment.

NOM DU PARENT	SIGNATURE	DATE

Document version: September 2026 | Gymboree Play & Music Geneva, operated by Growing Together Education S.A.